

L'intersyndicale se réunira le 24 octobre

La réunion de l'intersyndicale nationale interprofessionnelle s'est tenue le 9 octobre.

Étaient présentes les organisations syndicales CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA et les organisations de jeunesse UNEF, UNL et FIDL.

L'UNSA y était représentée par Florence DODIN, secrétaire générale adjointe, et Saïd Darwane, Conseiller national.

La majorité des organisations présentes ont fait le constat qu'une mobilisation sur une plateforme très large (allant des ordonnances, aux contrats aidés, en passant par la CSG, les retraites, la fiscalité, les APL, la Fonction publique...) et dont la date avait déjà été arrêtée pour le 19 octobre par la CGT, ne pouvait être décidée au cours de cette réunion.

L'UNSA a rappelé les inquiétudes des salariés comme celle des agents mais a souligné que déboucher sur une mobilisation supposait d'être en accord sur le fond des revendications et la méthode.

Elle a redit que cette intersyndicale, à la veille d'une journée d'action de l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique, ne pouvait préempter la suite que ces mêmes organisations souhaitaient lui donner.

Ayant fait le constat que de nombreux dossiers et réformes à venir, réforme de l'assurance-chômage, formation professionnelle et apprentissage, notamment, sont porteurs d'inquiétudes pour les salariés, l'ensemble des organisations syndicales ont décidé de se revoir le 24 octobre après que les syndicats aient été reçus par le Président de la République et/ou le Premier Ministre, donc quand des éléments plus concrets sur les intentions du gouvernement seront connus.

La CGT, après la fin de l'intersyndicale a déclaré à la presse appeler seule à une mobilisation le 19 octobre.

Pétition UNSA Fonction Publique : Il est encore temps de la signer !

Après le succès de l'action du 10 octobre, l'UNSA Fonction Publique appelle tous les agents à signer la pétition pour appuyer ses revendications face au gouvernement !

Pour signer la pétition :

<http://www.unsa-fp.org/?Petition-Salaires-et-carrieres>

L'UNSA s'abstient dans les caisses de Sécurité sociale sur le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS)

Pour 2017, la Commission des comptes de la Sécurité sociale annonce un déficit des régimes de base de Sécurité sociale et du Fond de solidarité Vieillesse de -4,2 milliards d'euros, soit une réduction de 2,9 milliards d'euros par rapport à 2016.

En outre, trois branches seraient à l'excédent, la branche accident du travail maladie professionnelle, la branche famille et pour la deuxième année consécutive la branche retraite.

Pour l'UNSA le redressement des comptes sociaux est un élément important qui est de nature à redonner confiance aux plus jeunes générations sur la solidité de notre protection sociale.

Pour 2018, le PLFSS prévoit un déficit de -2,2 milliards d'euros € avec comme objectif un retour à l'équilibre en 2020.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a pris un certain nombre de décisions qui vont impacter à long terme le financement de notre protection sociale, telle que la baisse des cotisations sociales et de l'augmentation de la CSG. Cette mesure est, je cite le gouvernement : « destinée à soutenir le pouvoir d'achat ». Cette affirmation est vraie pour les seuls salariés du secteur privé.

L'UNSA à la commission des comptes de la Sécurité sociale a demandé que l'augmentation de la CSG soit compensée pour tous, y compris pour les agents de la Fonction publique et pour les retraités. Ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui.

Le PLFSS acte aussi un certain nombre d'exonérations de cotisations sociales, doublement des seuils d'éligibilité au régime micro fiscal et au régime micro social, ou encore notamment la réduction du produit de la taxe sur les salaires. Ces mesures constituent un manque à gagner important pour le régime général.

L'UNSA a toujours demandé que chaque exonération de cotisations sociales fasse l'objet d'une compensation intégrale par l'Etat, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour ces exonérations.

Le PLFSS 2018 acte aussi « l'absorption », « l'adossement » du Régime Social des Indépendants (RSI) d'ici deux ans. Cette mesure nous inquiète particulièrement. A ce jour, nous n'avons qu'une vision parcellaire des conséquences financières sur le régime général.

Pour l'UNSA cette absorption est précipitée, il aurait été dans l'ordre des choses que l'intégration du RSI soit partie prenante des discussions que le gouvernement souhaite mener sur notre système de retraite. Ce PLFSS comporte toutefois des mesures en faveur des personnes en situation de handicap ou encore en faveur des familles mono parentales. Il acte l'augmentation le minimum vieillesse, et il prévoit de créer des places en EHPAD.

Pour l'UNSA, c'est un PLFSS en demi-teinte qui augmente les prestations sociales de certains publics fragiles mais qui comporte aussi des modifications structurelles inquiétantes.

C'est pour ces raisons que l'UNSA s'est abstenue lors du vote de ce projet de loi et de sa présentation dans les conseils des Caisses nationales de Sécurité sociale.

Les retraités de l'UNSA mobilisés

Près de 80 militants ont participé au Conseil national de l'UNSA Retraités le 3 octobre.

Outre les exposés riches d'informations d'Annick Fayard sur le Conseil d'orientation des retraites (COR), Dominique Corona et Martine Vignau, secrétaires nationaux, sont intervenus sur les questions d'actualité : les ordonnances du code du travail, l'augmentation de la CSG (+1,7%) pour une majorité de retraités, l'érosion régulière du pouvoir d'achat pour tous et la mise en place balbutiante et laborieuse des Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA).

A l'issue des débats, le Conseil national a adopté une motion dans laquelle l'UNSA Retraités revendique la compensation intégrale de la majoration de 1,7% de la CSG.

Elle est mandatée pour mener une discussion avec l'ensemble des organisations syndicales de retraités afin d'aboutir à des actions unitaires, en particulier sur la CSG et pour les pensions les plus modestes.

En outre, l'UNSA Retraités continue son action spécifique (pétition électronique, audience auprès des parlementaires, sensibilisation de l'opinion publique).

Enfin, elle revendique la mise en place d'un espace de discussion et de négociation avec le gouvernement sur les problématiques liées aux retraités.

L'UNSA a réaffirmé son soutien aux revendications de l'UNSA Retraités, notamment en matière de maintien de pouvoir d'achat.

Egalité professionnelle dans la Fonction publique : nouvelle concertation

Le tour de France de l'égalité lancé le 4 octobre par le Premier Ministre et la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes débouchera sur l'ouverture d'une nouvelle concertation dans la Fonction publique en 2018, comme annoncé par Gérald Darmanin lors du CCFP du 10 juillet.

Ouverte à toute concertation qui permette d'améliorer le quotidien et la qualité de vie au travail des agents publics et, dans ce cadre, des femmes en particulier, l'UNSA Fonction publique considère néanmoins que la priorité doit aller à la mise en œuvre intégrale, à chaque niveau, des mesures contenues dans l'accord du 8 mars 2013.

Pour en savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/?Egalite-professionnelle-dans-la-fonction-publique-une-nouvelle-concertation>

L'UD 14 se réorganise

Lundi 2 octobre, un congrès de l'UNSA départementale du Calvados s'est réuni pour élire une nouvelle équipe.

Yves Mathon a été élu secrétaire départemental. L'équipe qu'il conduit a rappelé que son objectif était de travailler au développement de l'UNSA dans les entreprises et de renforcer notre organisation en vue des élections dans la Fonction publique.

Un nouveau secrétaire départemental à l'UD 80

Le Conseil départemental UNSA de l'UD-80 s'est réuni le 5 octobre à Amiens. Daniel Sylvestre en est le nouveau secrétaire.

A l'occasion de ce conseil, Alain Gergaud, secrétaire national, était présent pour porter le message de l'UNSA auprès des militants. Les débats ont tourné autour de la syndicalisation et du développement, des ordonnances et de la journée de mobilisation des fonctionnaires du 10 octobre.

Les dispositions statutaires ayant été effectuées, une équipe partiellement renouvelée a été élue autour de Daniel Sylvestre.